



Paris, le 13 avril 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **DONNONS DU SOUFFLE A L'ENERGIE EOLIENNE , renouvelable, compétitive et créatrice d'emplois**

Au-delà des annonces faites sur l'éolien offshore la semaine passée, la France reste en retard dans le domaine de l'éolien, et aura vraisemblablement du mal à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. La filière éolienne rappelle, à l'occasion de la publication de la note "**ambition éolien 2012**", que vous pouvez télécharger [en cliquant ici](#), qu'elle entend être demain un des fleurons de l'industrie française, créatrice d'emplois durables. Elle en a la capacité, il faut lui en donner les moyens.

Malheureusement, nous constatons actuellement une décélération préoccupante du nombre des constructions éoliennes dans notre pays. Ainsi, en 2011, le parc éolien français a progressé de 790 MW contre 1253 MW en 2010 rapporte le commissariat général au développement durable. Cela représente une chute très préoccupante de 37% des MW annuellement installés.

Freins administratifs, issus des directives de la loi Grenelle 2, recours systématiques sur les permis de construire lancés par les associations anti-éoliennes, et récemment le risque d'une possible annulation du tarif d'achat par le Conseil d'Etat, qui doit prochainement se prononcer après avoir été saisi par un collectif anti-éolien, autant d'obstacles à notre développement.

Pourtant, l'éolien terrestre est l'énergie renouvelable la moins chère, juste derrière l'hydraulique. Financé à travers la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) sa mise en œuvre représente seulement 2 à 3 euros par ménage et par an, un investissement minime au regard des bénéfices immédiats.

Ainsi, la filière se dégrade rapidement et nombre d'emplois sont actuellement menacés sur le sol français. Ainsi CEOLE, qui fabrique des mâts d'éoliennes, ou bien encore VERGNET, turbinier français spécialiste des éoliennes anticycloniques, rencontrent de profondes difficultés.

Il est essentiel qu'en 2012 la France clarifie durablement l'horizon de l'éolien terrestre et renforce son ambition dans l'éolien offshore. Passer la part de l'éolien de 2,5% de la consommation électrique française à 25% est notre ambition à l'horizon 2030. Ceci implique un bond de 7000 MW d'éolien terrestre installé à 40 000 MW et une augmentation des objectifs offshore de 6 000 à 15 000 MW à 2030.

L'urgence est de réformer en profondeur l'éolien terrestre suivant 3 axes : planification unique, autorisation unifiée, recours limités. Grâce à cette dynamique, ce sont presque 60 000 emplois<sup>1</sup> qui existeront en 2020 dans la filière éolienne et jusqu'à 100 000 en 2030.

La transition énergétique est en cours...prenons le leadership.

France Energie Eolienne compte plus de 230 adhérents. L'éolien représente un chiffre d'affaire de plus de 2 milliards d'euros et plus de 11 000 emplois en France. Pour mieux connaître la filière éolienne française, consultez le site internet : <http://fee.asso.fr>